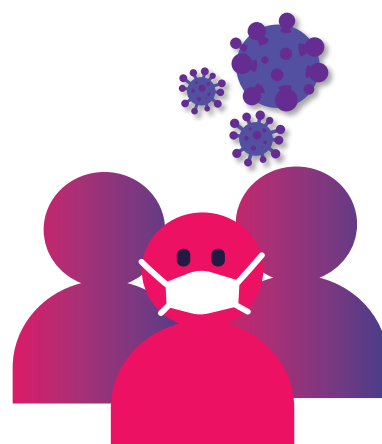




Dossier de presse
2 mai 2020

Crise sanitaire du covid-19

**Le plan pour des mobilités
sûres lors du déconfinement
progressif**

CRISE SANITAIRE DU COVID-19 **Tous concernés, tous responsables**

! Activer les leviers de modération des déplacements

Le SMMAG encourage les employeurs à limiter au maximum les déplacements salariés :

- > en maintenant massivement le travail à domicile
- > En lissant les horaires pour celles et ceux dont la présence sur le lieu de travail est nécessaire

L'application smartphone M va s'enrichir au moment du déconfinement afin d'accompagner le choix des horaires de transports en commun les moins fréquentés.

Travailler ensemble

Une organisation stratégique des mobilités ne pouvant se faire que globalement, dans le cadre d'une réflexion élargie, le SMMAG multiplie les consultations avec notamment :

- > les usagers (ADTC, AGGLHO, Réseau des conseils de développement, Rue de l'avenir),
- > le monde économique (Chambres consulaires, la fédération des commerçants et les plus gros employeurs publics et privés)
- > les professionnels du vélo (Boîtes à vélo, La Clavette, fédération des ateliers de réparation, les vélocistes privés)
- > les services de l'éducation nationale.



+ d'info

Toutes les informations sur les mesures prises en faveur de la mobilité durant la crise sanitaire sont disponibles sur:
https://twitter.com/mobilites_m

CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Votre santé, notre priorité

Afin de garantir à tous, usagers et personnels, une totale sécurité dans les transports en commun, le SMMAG a demandé à l'ensemble de ses opérateurs de mettre en œuvre des mesures harmonisées.



Des mesures pour la sécurité des usagers et des personnels

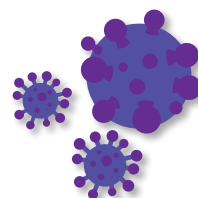
Dans le cadre de son programme «Votre santé, notre priorité», le SMMAG a demandé aux opérateurs des réseaux TAG, Tougo et des bus du Pays Voironnais de mettre en place dès le 11 mai des mesures afin de préserver la sécurité de chacun :

- > **Un siège sur 2** sera neutralisé
- > Des **zones d'attente** seront marquées au sol et les **flux de passagers** seront régulés Dans les principaux arrêts de tramways et de bus
- > Les véhicules seront progressivement équipés de distributeurs de **gel hydroalcoolique**
- > Les bus et tramways seront désinfectés quotidiennement par des équipes spécialisées
- > **Le port du masque** sera obligatoire sur l'ensemble des lignes de bus et tramway
- > **La présence humaine sur les réseaux sera doublée** dès le 11 mai, avec notamment le renfort des contrôleurs et préventeurs pour accompagner les voyageurs.



CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Accompagner et faciliter une pratique massive du vélo



Le SMMAG met en œuvre différentes mesures afin de répondre rapidement aux besoins de déplacement et de faciliter la distanciation physique, tout en évitant de surcharger les transports en commun et les axes routiers.



Bien préparer son vélo... en autonomie

Les habitants possèdent plus de bicyclettes que de voitures. Mais de nombreux vélos sont au garage, à la cave et nécessitent un entretien pour permettre de circuler en toute sécurité lors du déconfinement progressif.

Afin d'aider chacun à réparer ou réviser son vélo personnel, le SMMAG met en ligne **8 tutoriels vidéos didactiques et accessibles à chacun** :

- 1/ Faire un check-up de son vélo: serrages et réglages
- 2/ Lubrifier sa chaîne de vélo
- 3/ Régler ses freins «vbrake»
- 4/ Régler ses freins à disque
- 5/ Gonfler ses pneus
- 6/ Réparer une crevaison (changer une chambre à air)
- 7/ Régler son dérailleur
- 8/ Connaître les règles de sécurité et de bonne conduite

Ces tutoriels sont à suivre sur les réseaux sociaux M (**facebook.com/mobilitesM** et **twitter.com mobilites_m**) et prochainement sur le site m-mobilites.fr.



Partie 1

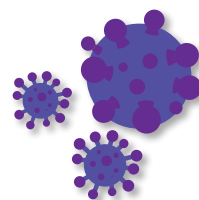


Hauteur de selle



CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Accompagner et faciliter une pratique massive du vélo



...ou avec l'aide d'un professionnel

Des ateliers de réparation vélo s'organisent afin de proposer rapidement aux habitants de l'aire grenobloise de réviser leur matériel.

Pour ce faire, le SMMAG met à disposition des ateliers de réparation les masques de protection nécessaires à leur réouverture.

Dès le 4 mai, sur le secteur du Grésivaudan, 5 ateliers «diagnostic sécurité du vélo» seront proposés à Pontcharra, Goncelin, Villard-Bonnot, Crolles, et Saint-Ismier.

Sur la métropole grenobloise, 8 structures associatives ouvriront leurs portes dès le 11 mai pour permettre à chacun de réparer soi-même son vélo, en mutualisant les outils, les pièces détachées et les savoir-faire, au sein des locaux ou dans des ateliers mobiles:

- > **STÉ Vélosolidaire** - Saint-Égrève
- > **Atelier Vélo du 38** - Grenoble
- > **La brico** - Fontaine
- > **Un p'tit vélo dans la tête** - Grenoble et Saint-Martin-d'Hères
- > **L'atelier du Troisième Plateau** - Grenoble
- > **Atelier vélo de l'Île Verte** - Grenoble
- > **Pignon sur Roue** - Grenoble
- > **L'atelier Solidaire** - Grenoble



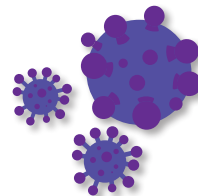
Un plan national relayé en local

Le Gouvernement a initié un plan national visant à favoriser la pratique cycliste durant la phase de déconfinement. Il comprend notamment la gratuité de la réparation des bicyclettes chez les vélocistes locaux (jusqu'à concurrence de 50€ pris en charge par la Fédération des Usagers de la Bicyclette).

Une liste des professionnels du vélo participant à cette opération sera prochainement disponible sur le site m-mobilites.fr

CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Accompagner et faciliter une pratique massive du vélo



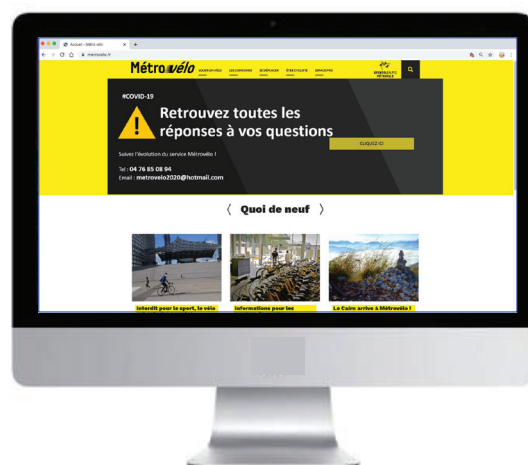
Métrovélo change de braquet !

À compter du 11 mai, le service Métrovélo reprendra progressivement son activité, avec notamment la possibilité pour les usagers de prendre rendez-vous par téléphone ou dans l'agence Gares, afin de préparer le retour, dès le 18 mai, des vélos loués

À partir du 20 mai, le service Métrovélo sera **entièrement digitalisé**. Il sera donc possible, en complément des agences physiques, de prendre un abonnement ou de réserver une place en consigne sécurisée via le site web **métrovélo.fr** et de venir ensuite le récupérer en agences dans un espace prévu à cet effet

À cette date, Métrovélo innovera également en démarrant progressivement **le déploiement d'agences mobiles** qui s'installeront dans les communes du Grésivaudan et de la Métropole grenobloise afin d'aller au-devant des habitants pour leur faire découvrir le service.

Prochainement Métrovélo mettra en place des stages de remise en selle et des cours de réparation.

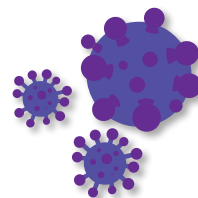


Faites du Vélo reporté à l'automne

Du fait de la crise sanitaire, la 5e édition de l'opération «Faites du Vélo», initialement programmée du 25 mai au 12 juin, est reportée, à l'automne 2020. Les dates précises seront communiquées ultérieurement

CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Accompagner et faciliter une pratique massive du vélo



Tempo Vélo : Des pistes cyclables transitoires

Pour sécuriser l'usage de la bicyclette, éviter la surcharge des transports et garantir la distanciation physique, le SMMAG, Autorité Organisatrice des Mobilités du territoire, coordonne la création de pistes cyclables transitoires par les gestionnaires de voirie.

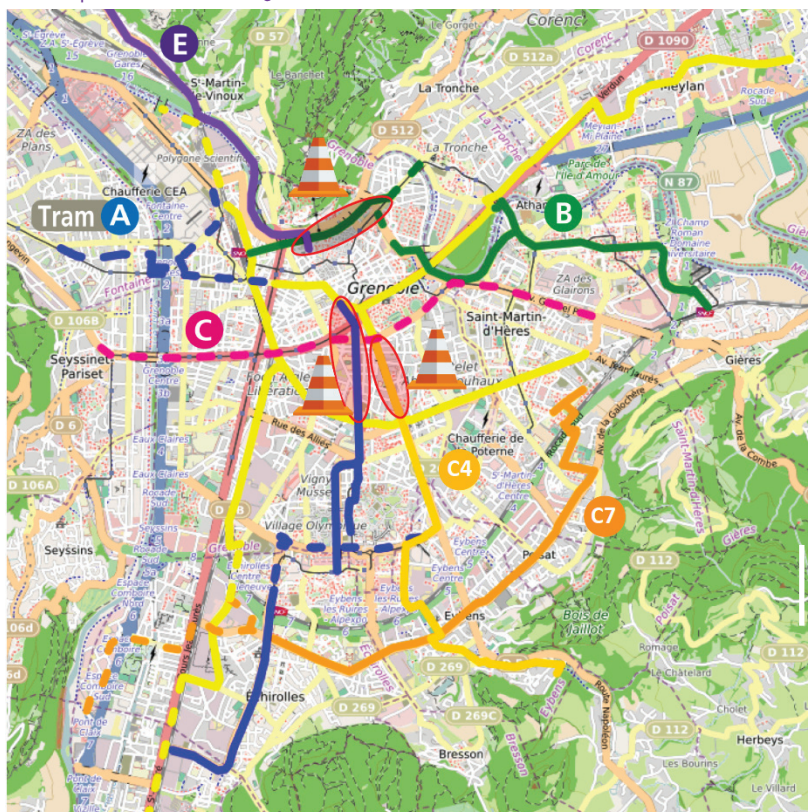
La Métropole et les communes de Echirolles, Fontaine, Grenoble, Meylan, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux et Seyssinet-Pariset sont d'ores et déjà engagées dans la démarche.

Ces pistes emprunteront sur une large partie de leur tracé les axes des lignes de transport structurantes (tramway et Chrono bus)

18 kilomètres de TempoVélo sont à l'étude qui seront progressivement déployés dans le territoire.

La Métropole et la Ville de Grenoble entament ainsi le déploiement avec la TempoVéloB sur les Quais de l'Isère.

TEMPO vêlo



Exemple d'aménagement transitoire sur voirie



Nouveaux aménagements temporaires



Tempo Vélo et ChronoVélo au 11 mai



Tempo Vélo en étude pour un objectif 2 juin



ChronoVélo

Un suivi et un bilan de ces pistes transitoires seront réalisés en septembre 2020 pour convenir de celles qui pourraient avoir vocation à être pérennisées.